

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication O & K	Type L 4 (moteur: F2L 411 D)	Fiche d'homologation N° CH 5597 18
--	--------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------

Constructeur O & K Orenstein & Koppel AG, 4600 Dortmund-Dorstfeld (BRD)  
 Identification "L 4" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, latéralement au-dessus de l'essieu avant  
 N° du châssis à droite, latéralement sur le bras de levage  
 Ident. du moteur "F2L 411 D" à droite, latéralement sur le bloc, plaquette rivée  
 Importateur princ. M. B. A. Maschinen & Bahnbedarf AG, Kriesbachstrasse 42, 8600 Dübendorf  
 Véhicule homologué 208869 Signes fixes dans code du type L 4

**Châssis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique système Orbitrol  
 Transmission inverseur, mécanique non synchronisée  
 Nombre de vitesses 4 Entraînement toutes roues  
 Frein de service mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein auxiliaire mécanique, à ruban extérieur sur cardan  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur  
 Contrôle 2 circ.

**Moteur**  
 Marque DEUTZ Type F2L 411 D  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position arrière  
 Refroidiss. air Nombre cylindr. 2  
 Alésage 92 Course 105  
 Cylindrée 1396 CV-impôt 7,10  
 Puissance en CV 24 DIN à /min 2800  
 Bruit 81 dB/A à /min 2800  
 Silencieux 1 pot 680x180x120  
 Mesure des gaz Bacharach = 3,0  
 Déparasitage

**Carrosserie**  
pelle avec sur demande excavatrice arrière  
 Nombre de portes \_\_\_\_\_ Indic. vit. \_\_\_\_\_  
 Ceintures sécurité \_\_\_\_\_ Rétroviseur \_\_\_\_\_  
 Cale 1 = 300x150x200 (exigée avec excavatrice AR)  
 Antivol \_\_\_\_\_  
 Nombre de places 1 av \_\_\_\_\_ centre \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 Dimensions avec / sans excavatrice AR  
 Longueur 4600 / 4000 Empattements 1820  
 Largeur 1870 / 1750  
 Hauteur 2700 / 1800 Voie av 1470 ar 1470  
 Porte à faux lat. \_\_\_\_\_ Voies av \_\_\_\_\_ ar \_\_\_\_\_  
 av 1410 / 1410  
 ar 1370 / 770 Braquage g 6500 d 6500  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 3300 \*

**Poids**  
 avant \_\_\_\_\_ arrière \_\_\_\_\_ total \_\_\_\_\_  
 Poids à vide 1360 (970) / 1520 (2730) / 2880 (3700)  
 Charge utile (avec excavatrice AR)  
 Poids total 1360 (970) / 1520 (2730) / 2880 (3700)  
 Garantie fabr. 3100 / 3100 / 4500  
 Dimens. pneus 10,5 - 18 / 10,5 - 18 (Variantes  
 Ply / bar 6 / 2,5 / 6 / 2,5 voir  
 Charge 3100 / 3100 remarques)  
 pour V max 20 / 20  
 Garantie poids remorquable avec frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids remorquable sans frein \_\_\_\_\_  
 Garantie poids de l'ensemble \_\_\_\_\_  
 Poids remorquable testé \_\_\_\_\_  
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h  
 Vitesse maximale testée 20 km/h

à 2800 t/min du moteur

Equipement §) Hella K 11022 / 21057 / 11135  
 Feux de route Hella K 11022 / 21057 / 11135  
 Feux de croisement Hella K 11022 / 21057 / 11135  
 Feux de position R-S1 (E)  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop  
 Clignoteurs av 1 (E) ar 2a (E)  
 Catadioptres av I (E) ar I (E)  
 Feux de gabarit av  
 Feux complément.  
 Eclairage plaque  
 Essuie-glace avec/sans lave-glace  
 Avertisseurs Hella 002 952 / el 20011  
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)  
 Marque et type O & K  
 Homologation  
 N° CH 5597 18  
 Carrosserie pelle avec sur demande excavatrice AR  
 Places total 1 avant  
 Poids à vide 2880 ou 3700 Carburant D  
 Charge utile CV-impôt 7,10  
 Poids total 2880 ou 3700 Cylindrée 1396

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial : distance du volant vers l'avant du véhicule = 3300 mm.  
 §) Equipement : l'emplacement des feux de croisement est admis pour raisons techniques (hauteur).

A noter dans le permis de circulation:

- plombage sur butée de pleine charge;
- surveillance par personne auxiliaire ou si la visibilité est bonne, au moyen de 2 miroirs d'angles;
- protection marquée jaune/noir exigée à l'avant sur la pelle;
- les leviers de commande de l'hydraulique frontale doivent être assurés;

Inscriptions complémentaires dans le permis de circulation pour le modèle avec l'excavatrice arrière:

- l'excavatrice doit être repliée en travers et assurée;
- le siège de commande de l'excavatrice doit être replié et assuré;
- les béquilles doivent être enlevées;
- les feux amovibles et les catadioptres arrières doivent être montés.

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 01.06.76

Homologation fédérale des types de véhicules